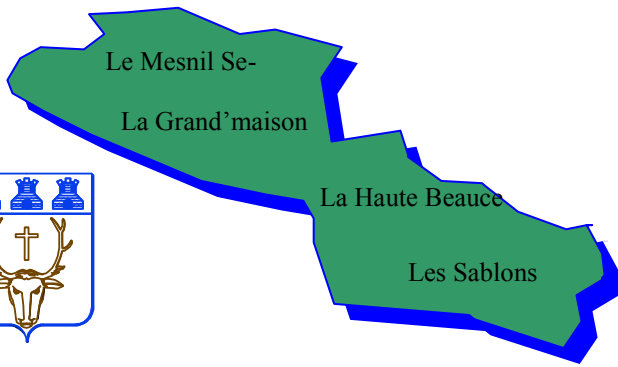


Le Ferréolien

Bulletin Municipal juin 2011



Mot du Maire

Les vacances d'été se profilent déjà au moment où les étudiants angoissent dans l'attente de résultats d'examens et où les plus jeunes attendent avec impatience qui la fête de l'école, qui les vacances en famille !

L'équipe municipale a, elle aussi, travaillé pour que vous puissiez passer l'été au mieux.

En effet après les travaux d'assainissement, nous allons entreprendre de refaire les couches de roulement sur la rue St Laurent, la place centrale et la rue des grands Prés au Mesnil-Sevin.

Il y aura donc un peu de difficultés pour les passages des bus mais comme nous serons en période de vacances scolaires cela ne devrait pas gêner les écoliers même si l'abri-bus est déplacé sur le rond-point.

Ces travaux vont débiter le 4 juillet pour une durée d'un mois.

Dès la rentrée, nous vous convierons à une réunion publique sur l'avancement de l'élaboration de notre PLU, une réunion durant les mois d'été n'étant pas souhaitable et les changements annoncés par l'Etat pour l'automne devant être pris en compte autant que faire se peut.

Vous trouverez, dans ces pages, un point sur l'intercommunalité qui est désormais une réalité administrative.

Le concert du 12 juin dans l'église était le dernier d'une longue série avec l'orchestre du Conservatoire et les élèves du lycée des métiers de la musique de Sèvres.

Vous étiez nombreux pour écouter, partager et vibrer avec ces musiciens qui nous ont depuis près de vingt ans régalié de leur jeunesse, leur enthousiasme et leurs talents multiples.

Rendez vous le 8 octobre à l'église St Ferréol pour un concert dans le cadre des « gourmandises musicales » organisées par le Conseil Général.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter d'heureuses et distrayantes vacances d'été.

Le Maire
F. GOSSARE

AUTOMNE DU MOYEN ÂGE OU PRINTEMPS DE LA RENAISSANCE

A l'occasion de la conférence donnée ce samedi 18 juin 2011 à Saint Forget, l'association ferréolienne, PASSION PATRIMOINE a parfaitement justifié le proverbe : « la valeur n'attend pas le nombre des années ».

En effet l'association présentait le résultat de ses importantes recherches autour des fresques médiévales de l'Eglise Saint Gilles.

Une parfaite réussite dans une église peu habituée à un tel remplissage et dans laquelle on reconnaissait Madame le maire de Saint Forget et bon nombre de chercheurs et personnalités connues dans le domaine des Arts et du Patrimoine.

L'une des originalités de cette présentation très conviviale était que l'équipe de la jeune association de St Forget (2005) accueillait l'une des sociétés savantes les plus anciennes de France (1836), la distinguée Société Historique et Archéologique de Rambouillet (la SHARY) qui était représentée par son président Monsieur Thomas de Luynes et par Mme Florence Gromier ainsi que par de nombreux membres.

A l'évidence les participants furent conquis par la tenue des recherches présentées.

Le fruit des longs travaux réalisés par l'Association Passion Patrimoine sur les fresques concerne principalement la lecture iconographique de cette véritable bande dessinée du XVIème siècle, l'identification des personnages avec présentation des hypothèses historiques, les sources artistiques, le message transmis par les anciens, et enfin les techniques séculaires des peintres fresquistes.

La qualité du propos des intervenants, Mrs Claude Pigot chercheur, François Dugué, Master en Histoire de l'Art, Michel Charon co-fondateur de la Mémoire de Chevreuse et de Passion Patrimoine, et enfin de Roger Carli Restaurateur des Monuments Historiques, à qui l'on doit cette remarquable restauration, a permis la réussite de cette manifestation.



PASSION PATRIMOINE
Association à but non lucratif,
Régie par la loi de 1901
16, Rue de la Motte
78720- SAINT FORGET

passion.patrimoine.saint-forget@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet : « www.saint-forget.fr »

Intercommunalité

Le 28 avril 2011, Monsieur le Préfet des Yvelines a, en accord avec les membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), défini les territoires qui seront ou sont déjà concernés par cette réforme.

La **communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse** est donc dessinée officiellement, et le conseil municipal a approuvé cette décision le 17 juin 2011.

Les communes concernées sont au nombre de neuf :

CHEVREUSE	5837 habitants
CHOISEL	541
DAMPIERRE	1159
SAINT FORGET	491
SAINT LAMBERT	424
SAINT REMY LES CHEVREUSE	8160
SENLISSE	550
LE MESNIL SAINT DENIS	6732
MILON LA CHAPELLE	335
Soit un total de	24667 habitants.

Nous avons jusqu'en juin 2013 pour peaufiner nos règlements, et surtout choisir quelles compétences nous déléguons, en plus de celles qui sont obligatoires.

C'est ce choix qui fera la différence entre nous et certaines autres intercommunalités mais surtout définira notre niveau d'implication dans la mise en place de celle-ci.

Les compétences obligatoires sont :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique

Les compétences optionnelles sont :

- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Politique du logement et du cadre de vie,
- Equipements culturels, sportifs et scolaires,
- Action sociale,
- Assainissement,

Autres :

- Ramassage des ordures ménagères,
- Eau potable,
- Electricité,
- Portage de repas à domicile,
- Crèches, garderies,

Il peut être envisagé, sur le plus long terme, de mettre en place toute autre compétence qui aurait recueilli l'approbation de la majorité des membres de la communauté de communes.

Comme vous pouvez le voir certaines compétences sont déjà très largement présentes dans la charte du Parc naturel.

D'autres le sont via nos syndicats intercommunaux : SIAHVY, SIRYAE, SIDOMPE, SIVOM, SIVU etc.

Tout cela sans préjuger de l'avenir du Sud-Yvelines et des décisions à caractère politique qui pourraient intervenir et se substituer à ce périmètre pour le faire évoluer vers le Nord ou vers le Sud, c'est à dire vers St Quentin en Yvelines ou vers Rambouillet.

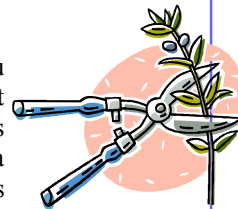
A l'heure actuelle, il est important que nous soyons déterminés à faire vivre ce territoire, et que nous fassions preuve d'inventivité et d'une volonté affirmée d'avancer ensemble.

Ne pas rester un « ventre mou » dans lequel chacun pourrait venir chercher une commune qui ferait le lien entre l'une ou l'autre des intercommunalités proches puisqu'il est essentiel qu'il n'y ait pas rupture de territoire.

Travaux.

Les travaux de réfection de chaussée au Mesnil Sevin vont commencer et il est demandé aux riverains de la rue des Grands Prés et de l'allée du Routoir à veiller à ce que les branches des arbres n'empiètent pas sur la chaussée sur une hauteur de 3m minimum pour ne pas gêner les machines qui feront les travaux.

Merci de votre compréhension.



Nettoyage de printemps.

A l'initiative du Parc Naturel Régional cette opération était programmée à St Forget le dimanche 27 mars.

A l'heure du rendez vous nous n'avons pu que constater que cette opération n'avait pas mobilisé beaucoup de personnes.

Sans se décourager les présents ont décidé de se consacrer à un seul circuit de nettoyage: partir de la place du Mesnil Sevin et se rendre au « carrefour des petits cochons » où un monticule de détritres les attendait. Ainsi entre 1 et 2m3 de déchets ont été ramassés avec l'aide de Pascal Bruneau et du matériel mis à notre disposition (tracteur plateau).

Tout ces détritres ont été évacués par le SIEED (notre syndicat d'enlèvement des déchets) dès le lundi matin.



Aides « périscolaires ».

Les parents dont les enfants sont scolarisés à Chevreuse en maternelle ou en primaire ont reçu un courrier de la Mairie expliquant les modalités pour l'obtention d'une aide aux frais périscolaires pour la rentrée 2011.

Il est rappelé que le dossier doit être impérativement remis à la Mairie au plus tard le 20 juillet 2011.

Etat civil:

Naissance

Bienvenue à :

Charline LE BIHANIC née le 15 mars 2011

Rose POINT née le 25 mai 2011



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »



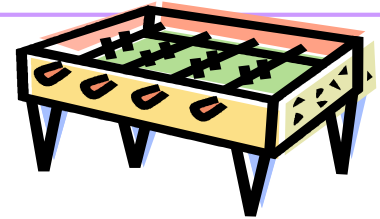
30 avril: chasse aux œufs

De nombreux enfants étaient présents pour cette édition 2011 de la chasse aux œufs. Le soleil était également présent (peut être un peu chaud pour les chocolats !) ce qui a permis de passer un après midi fort agréable.



20 mai: soirée jeux.

Les jeunes ferréoliens avaient répondu présent pour cette nouvelle édition. Ils ont pu se mesurer dans un tournoi comprenant plusieurs activités : baby foot ; tennis de table et fléchettes. Des lots sont venus récompenser les participants dans une ambiance très chaleureuse.



14 mai: rallye des 4 communes

Le samedi 14 mai a eu lieu, pour la première fois le rallye des quatre communes regroupant Choisel, Dampierre, Cernay la ville et St Forget. Quel travail en amont, quelle mosaïque de bonnes volontés il a fallu pour que ce projet ambitieux aboutisse !

17 véhicules y participaient avec une moyenne de 3 personnes par voiture. Il y avait même un équipage venant d'un autre département que le nôtre. Nous sommes arrivés à 8h 30 au rendez-vous, où un solide et bien sympathique petit déjeuner nous attendait. Quel plaisir, ensuite de sillonner notre merveilleuse région en essayant de répondre à des questions de toutes natures : historiques, artistiques, énigmes faisant appel à la logique..... Il fallait glaner les renseignements, courir, cogiter, réfléchir, décoder, fureter, calculer.....

Dans notre périple, j'ai vu des merveilles et des coins que je ne soupçonnais même pas, que de jolies fermes fleuries aux très vieilles pierres. A midi, pause et petit pique-nique pris en commun à l'ombre bienfaisante des arbres. Puis reprise du rallye, jusqu'à 18 heures environ.

Des épreuves dites « plus physiques » émaillaient aussi notre parcours. Il a fallu ruser, tester notre équilibre, notre adresse, affûter notre toucher. Bref, il y en avait pour tous les goûts (certaines épreuves étaient parfaitement adaptées aux enfants qui, eux aussi, se sont bien amusés) il fallait les voir se piquer au jeu et courir en glanant des renseignements aux Vaux de Cernay par exemple. Enfin, on nous a demandé de composer une chanson sur un air existant, puis de la chanter à la remise des prix. Que de talents pour les auteurs de ces parodies ! C'était amusant et vraiment réussi.

La journée a passé comme dans un rêve, un peu fatigante, certes, mais si enrichissante, si passionnante. Participants et organisateurs se sont tous retrouvés autour d'un petit apéro bien mérité pour tous, après la remise des prix où personne n'a été oublié.

Tous les participants avec qui j'ai pu parler sont unanimes : Ils reviendront la prochaine fois. Quelle splendide initiative ! Bravo aux bénévoles qui ont eu le courage et la pugnacité d'amener à jour ce projet ambitieux, convivial et fédérateur qui nous fait mieux connaître notre si belle région.

Concert chant et musique Corse

Le dimanche 19 juin le groupe « Alte voce » composé de musiciens et chanteurs corses était de passage à St Forget pour un concert à l'église Saint Ferréol. Ainsi ils nous ont fait découvrir leur culture par le biais de leurs chants et des musiques magnifiques et nous ont fait partager la passion qui les lie à leur terre.

Le nombre important de manifestations proposées dans la région à cette époque de l'année peut sans doute expliquer une assemblée quelque peu restreinte.



25 juin fête de la musique

Beaucoup d'effervescence sur la place du Mesnil Sevin depuis le vendredi après midi pour la préparation de la fête de la musique: montage des tentes, mise en place des tables et des chaises, électricité etc. Enfin tout était prêt le samedi à 19h pour recevoir les 160 personnes du buffet campagnard. L'harmonie de Lévis St Nom, le karaoké, le groupe cajun, le feu d'artifice, le tirage de la tombola et la soirée dansante ont animée cette soirée pour le plaisir de tous.

Un grand moment de bonne humeur et de convivialité partagé par tous, avec en prime le beau temps qui s'était invité au dernier moment.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Finances Communales

Le 23 mars 2011, le Conseil Municipal a :

⇒ **Approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2010 :**

Fonctionnement :	
Résultat antérieur reporté :	+472 046€
Résultat de l'exercice 2010 :	+79 535€
Résultat à affecter :	+551.581€
Investissement :	
Résultat antérieur reporté :	-240 158€
Résultat de l'exercice 2010 :	+391 085€
Résultat à affecter :	+150.927€

Les dépenses d'investissement 2010, d'un montant total de 150 000€, ont été largement inférieures à la prévision budgétaire de plus d'un million d'Euros, en raison des délais d'exécution et de facturation des travaux d'assainissement, de réhabilitation de la maison Détré et des voiries. Ces dépenses seront portées au budget de l'exercice 2011.

Les recettes d'investissement 2010, d'un montant total de 300 000€, tiennent compte des versements de subventions reçues de la part du Conseil Général, de l'Agence de Bassin, du PNR et de la réserve parlementaire de M. le Député, pour des travaux réalisés en 2009 (assainissement, Eglise et voiries). A été de plus comptabilisé un prêt de 52 000€ (taux : 0%, durée : 15 ans) accordé par l'Agence de Bassin pour la réalisation du collecteur communal d'eaux usées au Mesnil Sevin.

Au 31 Décembre 2010, l'endettement total de la Commune était de 158 000€ ; la capacité d'autofinancement de 702 000€.

⇒ **Approuvé le Compte de Gestion de la Trésorerie de Chevreuse, identique au Compte Administratif de la Commune.**

⇒ **Affecté les résultats de Fonctionnement et d'Investissement de l'exercice 2010 :**

excédent d'Investissement à reporter sur l'exercice 2011 :	151 000€
résultat de fonctionnement affecté en réserves :	551 000€

Le 12 avril 2011, le Conseil Municipal a :

⇒ **Adopté les taux communaux d'imposition directe pour l'exercice 2011 :**

Taux communaux d'imposition directe 2011 :

Taxe d'Habitation :	8,25% des bases notifiées
Taxe Foncière sur les propriétés bâties :	12,1%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties :	46,18%
Contribution foncière des entreprises :	9,6%

Ces taux sont inchangés depuis l'année 2000.

*Toutefois, en raison des nouveaux dispositifs mis en place par l'Etat en matière de réforme de la taxe professionnelle et de réaffectation de la fiscalité directe locale entre collectivités, les taux qui apparaîtront sur les avis d'imposition sur la Taxe d'habitation 2011 seront probablement différents : la réforme prévoit, en effet, que la part départementale de cette taxe sera désormais réaffectée aux communes ; **Il est important de noter que des mécanismes de neutralisation de cette réforme ont été mis en place, faisant en sorte que les contribuables ne verront pas d'effet sur le montant total qu'ils auront à acquitter, ni les communes sur les ressources fiscales qu'elles recevront.***

⇒ **Voté le Budget Communal pour l'exercice 2011 :**

Fonctionnement :	
Dépenses :	440 700€
Recettes :	523 900€
Investissement :	
Dépenses et Recettes budgétées :	1 133 000€

Le budget 2011 de la section d'Investissement prévoit notamment :

- ◆ la fin des travaux d'assainissement sur l'ensemble du territoire de la Commune (770 000€),
- ◆ Les travaux de remise en état des voiries (202 000€)
- ◆ une première tranche de réhabilitation de la maison Détré (80 000€).

Les Dépenses d'Investissement sont couvertes par:

- * 55 % de recettes de subventions (720 000€),
- * 5% recettes financières (40 000€)
- * 40% par un virement de 480 000€ prélevé sur les réserves d'autofinancement de la commune.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »